



le maire peut il imposer ?

Par romju, le 31/01/2009 à 19:15

Bonjour,

je suis en attente d'une réponse pour un permis de construire en terres agricoles. Pas de soucis a priori à ce niveau.

Je souhaite aussi raccorder en électricité. Le maire est ok. Le poteau le plus proche est à 250m (gloubs!). Le devis du syndicat d'électrification est de 5800 euros TTC. Ca vaut le coup vu la valorisation faite au terrain. Bref mon projet prenait place tranquillement jusqu'à ce que j'apprenne que le voisin qui possède la vigne voisine ne veut pas signe l'accord de mettre un poteau. Quels sont mes recours possible ? Le maire peut il imposer de mettre le poteau?

Merci d'avance de vos conseils.

Cordialement.